

NOUVELLES EMBAUCHÉES

Vous êtes nouvellement embauchée ? Avez-vous eu votre accueil avec votre représentante syndicale ? Cet accueil est important pour vous informer de la nécessité de votre syndicat local et savoir quand l'interpeller. Vous serez surprise de l'éventail des services offerts. Une brève rencontre de 15 minutes vous mettra au fait et vous repartirez, en plus, avec notre sac d'accueil.

Contactez Émilie Pilote au 53472 pour plus d'infos !

Bon été !!

Émilie Pilote
V.P. HSFA
Responsable des accueils



Campagne Osez le Donner

SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL DU CHU DE QUÉBEC | laVie en Rose

Grâce à vos dons, la campagne Osez le donner s'est terminée le 1er mai 2024.

775 soutiens-gorges ont été remis à la boutique La Vie en Rose

Pour un don total de **775 \$**

LES PROFITS IRONT AUX ORGANISMES SUIVANTS:

Fondation cancer du sein du Québec | The Princess Margaret Cancer Foundation UHN | BELLE ET BIEN DANS SA PEAU | BC CANCER FOUNDATION

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !!

SICHU *En Bref*

Journal mensuel du Syndicat Interprofessionnel du CHU de Québec | Juin 2024

- 2- Éditorial de la présidente 3- AGA et Perle rare 4- RLT 5- Réseau SST 6-Mobilisation 7- Mobilisation suite.. 8-CEPI-CEPIA, INHALO et Campagne Osez le Donner



Le 1er juin dernier, se tenait la première manifestation PRO-VIE au Québec. Depuis quelques années, nous constatons la montée radicale des mouvements ultra-conservateurs et religieux dans plusieurs états américains et canadiens. Ceci a mené à un recul du droit des femmes quant au droit à l'avortement. Nous avons le devoir de riposter pour nos grands-mères et nos mères qui ont milité pendant des décennies pour ce droit. Le Canada est, à ce jour, le pays où le droit à l'avortement offre la plus grande liberté et fait l'envie de plusieurs pays et cela doit continuer. Souvenons-nous de ces femmes qui utilisaient des broches à tricoter ou encore des supports métalliques rouillés pour mettre un terme à une grossesse non désirée. Trop de femmes sont décédées dans le passé et en tant que professionnelles en soins nous devons nous assurer que cela ne se reproduise plus jamais. Peu importe la raison qui pousse une femme à prendre une telle décision, nous avons le devoir, en tant que femme, de nous lever debout pour nos filles et petites filles à venir afin qu'elles puissent aussi avoir le libre choix de prendre la meilleure décision pour elle-même.

MON CORPS, MON CHOIX.

Amélie Mercier
VP HEJ





Éditorial de la Présidente

Nous voici en juin. L'été est arrivé depuis quelques jours. Nous sommes toujours en négociation après le rejet de l'entente de principe en avril dernier. Avec la reprise des séances de négociation sur les 5 points qui ne passaient pas parmi les professionnelles en soins du Québec, la négociation n'avance pas vraiment malgré un calendrier pour l'été à 2 demi-journées par semaine. Le Gouvernement dit que ce sera long, qu'il n'est pas pressé. Le point le plus difficile pour nos membres est celui de la mobilité-flexibilité. La fusion de centres d'activités inquiète les professionnelles en soins, certainement à l'égard de l'expertise mais aussi sur la conciliation travail-vie personnelle. Entre temps, il faut se mobiliser toutes ensemble pour que le Gouvernement sache que les professionnelles en soins ne veulent pas de mobilité mais qu'elles désirent une convention collective rapidement. À l'heure actuelle, le gouvernement économise de l'argent sur notre dos, c'est aussi pour ça qu'il n'est pas pressé. Le comité de négociation propose une équipe volante à la grandeur du Québec, on verra si le gouvernement est ouvert, cependant il en a été question auparavant et celui-ci ne voulait pas en parler. Donc dossier à suivre pour les équipes volantes... Pour ce qui est de la réforme Dubé (PL15), elle suit son cours. La PCD, Mme Biron a été nommée en avril et par la suite le conseil d'administration. Prochaine étape, la fusion des établissements, le 1^{er} décembre 2024. Et d'ici là, nous verrons les règlements qui viendront encadrer les établissements. Nous vous tiendrons au courant des développements. Bon été et on se voit prochainement...

Syndicalement

Nancy Hogan



MOBILISATION suite....



Le 4 juin, la FIQ lançait une campagne de mobilisation virtuelle **Mon département mon expertise** qui met en lumière l'expertise des professionnelles en soins quant aux déplacements exigés par les PDG et le gouvernement.



Lancement campagne
St-Hyacinthe
4 juin 2024



Action au BBQ Ministre Guilbault
15 juin 2024



Ici, ce sont les **18 et 19 juin** que nous avons lancé cette campagne et nous avons eu un superbe taux de participation.

On t'invite à mettre le logo en remplacement de ta photo de profil sur tes médias sociaux.

Tu souhaites t'impliquer davantage dans cette campagne, nous sommes à la recherche de participantes pour faire une capsule vidéo de 30 secondes qui décrit ton expertise de professionnelle en soins.

Pour plus d'information, contacte-moi au poste 65937



Amélie Mercier
Responsable
COM/MOB





MOBILISATION

Depuis le rejet de l'entente de principe, plusieurs membres se demandent pourquoi la FIQ et le SICHU n'ont pas réagi fortement dans l'espace public en réalisant de grosses actions de perturbation ?

Et bien le constat est unanime partout au Québec, nous devons nous arrimer à la mouvance de la table de négociation, là où actuellement, il ne se passe rien. Le gouvernement clame 2 choses dans l'espace public soit ; de vouloir nous **épuiser** mais surtout il souhaite nous **diviser**. C'est pourquoi plus que jamais, nous devons nous rallier ensemble que vous ayez voté « OUI ou NON » dans le but d'être **unies, déterminées et mobilisées.**

Le temps sera un allié important pour nous au cours des prochains mois afin de poursuivre notre négociation.

Le gouvernement semble oublier deux éléments très importants; l'une des plus grandes qualités d'une professionnelle en soins c'est sa patience et actuellement, c'est lui qui sera en élection en octobre 2026 et les sondages sont peu favorables à son égard.

Nous avons dû, nationalement, se doter d'un nouveau plan d'action afin de rester **VISIBLES** dans les prochaines semaines voir mois. Nous serons le caillou dans le soulier de la CAQ et l'été sera parsemé d'actions de visibilité aux 4 coins du Québec, mais aussi localement.

Surveillez nos actions en image sur notre page [Facebook du SICHU de Québec.](#)

25 mai => Action congrès de la CAQ

12 juin => Envoi de courriels au PDG

14 juin => Action midi PDG

15 juin => Action BBQ Ministre Guilbault



Action congrès de la CAQ, St-Hyacinthe
25 mai 2024



Visite surprise bureau
PDG
12 juin 2024

Gagnantes prix de présences AGA



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 27 mai dernier avait lieu l'Assemblée Générale Annuelle du SICHU au club Victoria. Lors de cette assemblée, nous avons fait la revue de l'année et la présentation des états financiers de l'année 2023 et la présentation des prévisions budgétaires 2024. De plus, les élections pour le comité FDN et le comité d'élection ont eu lieu, comme prévu aux 4 ans.

Les candidates élues par acclamation pour le comité FDN sont : CHUL : Camille Bolduc, HDQ : Isabelle Martin, HEJ : Sylvie Nion, HSFA : Cassandra Picard, HSS : France Bourgault. Les candidates élues par acclamation pour le comité d'élection sont : Présidente : Gina Gervais et secrétaire : Annie-Claude Bergeron. Félicitation à toutes!

Claudia Bergeron
VP(i) site
HDQ,

CONCOURS PERLES RARES

Pour une troisième édition, le dévoilement des perles rares a eu lieu, un moment attendu et apprécié par les professionnelles en soins. Au total, ce sont vingt-et-une candidatures qui ont été déposées par les membres du SICHU.

Les gagnantes 2024 sont;

- ◇ Jessika Demers, infirmière auxiliaire en médecine pédiatrique au CHUL
- ◇ Jean-Michel Côté, infirmier clinicien au A6E à HSFA
- ◇ Sara-Ève Pelletier, inhalothérapeute au Bloc opératoire à HDQ.

Parmi les personnes ayant présenté une candidate, 3 ont remporté un certificat cadeau d'une valeur de 75\$ soient: Mylène Tremblay, Catherine Bolduc, Guillaume Lansac de concert avec Alexandra Belleville.

Félicitations à toutes et merci d'avoir pris le temps de présenter votre perle rare 2024 !



Marie-Ève Côté et Gabriela Molina-Brançon
finaliste inhale

Claudia Bergeron
VP(i) site HDQ,
responsable(i) du comité de soins





RAPPEL AU TRAVAIL

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le SICHU a remporté une victoire significative en arbitrage de grief, grâce à la collaboration d'un collègue infirmier de l'Hôpital Saint-Sacrement. Cette décision porte sur l'interprétation du paragraphe 19.04 des dispositions nationales relatives au paiement de l'indemnité de transport pour le rappel au travail. Nous recherchons des salariées ayant vécu cette situation : **Si, entre le 21 novembre 2019 et le 15 juin 2024, vous avez effectué un quart de travail en temps supplémentaire (payé à taux simple, à taux et demi, double ou triple) de manière discontinue par rapport à votre horaire de travail régulier, et que l'employeur ne vous a pas versé l'indemnité de transport équivalente à une (1) heure à taux simple, vous êtes concernées par cette réclamation.** Important : Tout quart effectué immédiatement avant ou après votre quart régulier n'est pas admissible. De plus, ce règlement ne s'applique pas aux personnes lorsqu'elles étaient de garde puisque dans leurs cas, l'employeur respecte la convention collective. Restez à l'affût, vous recevrez un courriel dans les prochaines semaines vous expliquant comment vous inscrire.

Martin Savard
Agent syndical HDQ

GRIEF lettre d'entente no 31

Le SICHU de Québec a remporté un autre important grief concernant la lettre d'entente no 31 (CCN 2016-2020), relatif aux salariées portant le titre d'emploi d'infirmière (2471) promue au titre d'assistante-infirmière-chef ou d'assistante du supérieur immédiat (2489). Ce grief contestait la pratique du CHU de Québec-UL de rémunérer de manière non conforme les salariées temporairement affectées à des fonctions d'assistante-infirmière-chef. Cette victoire représente un gain significatif de plus de 139 000 \$. Les membres inscrites au grief collectif recevront leurs gains sur la paie du 6 juin 2024. Cette décision témoigne de notre engagement constant à défendre les droits de nos professionnelles en soins et à s'assurer de conditions de travail justes et équitables pour toutes. Nous tenons à remercier toutes les membres pour leur soutien et leur solidarité, sans lesquels ce règlement n'aurait pas été possible. Restons debout contre vents et marées, car ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses.

Martin Savard
Agent syndical de HDQ



RÉSEAU SST FIQ



En avril dernier, le comité SST SICHU a assisté au réseau SST de la FIQ. Les sujets traités ont été la LMRSS, la COVID longue, la prévention des risques professionnels attribuables aux bio aérosols.

Je vais vous entretenir sur la COVID longue. L'OMS définit l'affectation post-COVID-19, COVID longue. Elle survient chez des personnes présentant des antécédents d'infection probable ou confirmé par le SARS-COV-2, généralement 3 mois après l'apparition de la COVID-19 avec des symptômes qui persistent au moins deux mois et qui ne peuvent être expliqués par un autre diagnostic. Les symptômes courants comprennent la fatigue, l'essoufflement, un dysfonctionnement cognitif mais aussi d'autres symptômes qui ont généralement un impact sur le fonctionnement quotidien. Les symptômes peuvent être d'apparition nouvelle après un rétablissement initial à la suite d'un épisode de COVID-19 aiguë, ou persister depuis la maladie initiale. Les symptômes peuvent également fluctuer ou récidiver au fil du temps. Une définition distincte peut être applicable aux enfants.

Saviez-vous que, selon statistique Canada en date d'août 2022, 14,8 % des adultes ayant une infection confirmée ou suspectée éprouvent des symptômes de COVID longue. De ces 14,8 %, 47,3 % des adultes éprouvant des symptômes COVID-19 à long terme ont ressenti des symptômes pendant un an ou plus. De ces 14,8 %, 21,3 % des adultes éprouvant des symptômes COVID-19 à long terme ont indiqué que ceux-ci limitaient souvent ou toujours leurs activités quotidiennes.

En conclusion, la COVID longue peut toucher tout le monde peu importe l'origine, l'âge ou l'état de santé. La vaccination et les EPI adéquats demeurent des moyens de protection importants.

Nancy Légaré
Responsable par intérim du comité SST

